



PRAHECQ

BULLETIN MUNICIPAL DE PRAHECQ N°5 - JANVIER 2023



Énergie p.16



CME p.26



Micro-forêt p.30

Sommaire

Édito	3
Acteurs économique	4
VIE DE LA COMMUNE	6
· Présentation du services administratif · Départ en retraite d'Alain Gaufichon · Médaille de Didier André · Règles de bonne conduite · Des déchets dans la nature · À 16 ans, le recensement ! · Les agents recenseurs · Hommage à Alain Gabilly	
TERRITOIRE À L'IDENTITÉ PRÉSERVÉE	12
· Une nouvelle identité graphique pour la commune · Un 14 juillet spécial · Cérémonie du 11 novembre · Les retrouvailles des copains d'école	
TERRITOIRE SOLIDAIRE	14
· Un nouveau réfectoire à l'EHPAD · Album photos de l'EHPAD · Face aux augmentations, quelques solutions pour s'adapter ! · La 36 ^{ème} édition du Téléthon · Retour sur les missions Togo · Les 40 ans du Club Cyclo ! · Un mois sous le signe de la sensibilisation	
TERRITOIRE DYNAMIQUE	23
· Café Citoyen · Première édition du dispositif Argent de poche · Une rentrée en musique · La rentrée 2022 aux écoles Arc-en-ciel · Quoi de neuf dans les écoles ? · Le nouveau CME · Le parcours santé · Job Dating ! · Passage Tour Deux-Sèvres · Terre de Jeux 2024	
TERRITOIRE DURABLE	30
· Un projet de biodiversité à la Gadrouille · Rando Nature · Des échanges naturels · Ensemble, plantons une haie	
PRAHECQ DANS L'AGGLO ET DANS LE SYNDICAT PDC	33
· Du nouveau pour l'année 2023 · PLUi-D de Niort Agglo · Eurochestries · Une expo sur Hubert Sauzeau · L'agglomération encourage le compostage à domicile	
Quelle organisation pour les Accueils de Loisirs cette année ?	36
Bibliothèque	37
État civil	40
Tarifs des salles	41
Acteurs économique	42
Agenda	

PAYER SES FACTURES AU TABAC/PRESSE DE PRAHECQ ?

C'est possible !

Repris par Florence Fillonneau, le tabac/presse de Prahecq a réouvert ses portes en avril 2022. Auparavant sur Saumur, cette ancienne agricultrice maraîchère propose dans son commerce en plus de la presse, du tabac, des jeux à gratter et du relais colis Pick Up, le paiement de vos factures d'eau, d'assainissement, de cantine et de garderie.

Comment ça se passe :
Il faut venir au bureau de tabac aux horaires d'ouverture, muni de la facture, et présenter le QR Code qui s'y trouve. Vous pourrez ainsi vous acquitter du paiement par chèque, espèces ou carte bancaire dans la limite de 300 euros et repartir avec le récépissé.

Alors n'hésitez plus, la buraliste vous attend avec son fidèle Haribo de 7h à 13h et de 15h30 à 19h les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi et de 8h à 12h le dimanche.



Directrice de la publication :
Sonia LUSSIEZ, maire

Directrices de la rédaction :
Élodie THIOU
Emmanuelle AZAM

Comité de rédaction :
Commission Communication

Conception :
Piksao - PRAHECQ

Impression :
XTS - NIORT

Crédit photos :
Commune de Prahecq

Distribution :
Commune de Prahecq.

Ce bulletin est diffusé à 1100 exemplaires.



Sonia Lussiez
Maire de Prahecq

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h, sauf le mardi après-midi (fermé).

Samedi 9h à 12h
(fermé les samedis des mois de juillet et août, sauf les 2, 9 juillet et 27 août).

Mairie de Prahecq

Place de l'Église 79230 Prahecq

05 49 26 47 55

accueil@mairie-prahecq.fr

www.mairie-prahecq.fr

Facebook :
facebook.com/Prahecq79

Instagram :
commune_de_prahecq

Twitter :
@PrahecqMairie

« L'année 2022 vient de se terminer et restera marquée par un été caniculaire avec son lot d'alertes successives, la sécheresse notamment.

A cela vient s'ajouter une crise économique et énergétique sans précédent, à laquelle les collectivités vont devoir faire face et ce dès les premiers jours de 2023 : s'adapter, trouver des solutions, faire des choix...

Répondre aux enjeux d'actualité mais aussi préparer l'avenir, tel sera notre défi pour cette année 2023 : nous mettrons tout en œuvre pour continuer le travail engagé depuis le début de notre mandat afin de valoriser toujours, et encore, le bien vivre à Prahecq et sa place de Commune structurante de l'Agglomération Niortaise.

Si tous nos projets 2022 ont été réalisés, nous devons rester prudents sur ceux à venir et privilégier en particulier la stratégie énergétique : continuer le programme de remplacement de l'éclairage public par des leds, réaliser les diagnostics énergétiques des bâtiments et logements communaux, maîtriser nos dépenses en s'orientant vers de l'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques).

Bien que parfois tourmentée, touchée par certains événements dont la disparition brutale de notre collègue élu, Alain Gabilly, contrainte par des calendriers très courts au regard des décisions et délibérations à prendre, l'équipe municipale reste soudée, motivée et sans cesse au travail. Vous pourrez d'ailleurs le découvrir dans la lecture de ce bulletin. Pour tout cela et pour leur accompagnement quotidien, je tiens sincèrement à les remercier, ainsi que les agents communaux dont le travail rigoureux est indispensable pour la vie de la commune.

Je conclurai en vous disant qu'il ne faut pas nous laisser gagner par le pessimisme des mois passés et à venir. Je nous sais capable, tous ensemble, de surmonter les moments compliqués et d'espérer des jours meilleurs : Le Conseil Municipal et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023. »

SARL

Julien VIOLLEAU

Électricité - Photovoltaïque - Climatisation
Julien VIOLLEAU : 05 49 26 45 21
sarljulienviolleau@gmail.com



MECA 79

Usinage et chaudronnerie soudure
7 rue de Montgolfier 79230 Prahecq
05 49 75 35 28 - sarlmeca79@gmail.com

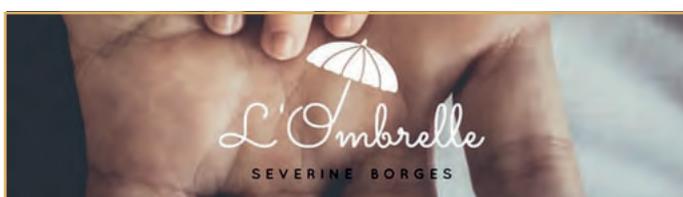


Monts Zé Merveilles

Boutique de jouets, jeux et loisirs créatifs
23 place de l'Église 79230 Prahecq
Facebook : monts_ze_merveilles
Instagram : monts zé merveilles



Boucherie
22 rue Jean d'Alembert
79230 Prahecq
06 02 07 16 07
09 77 56 54 03



Accompagnement personnalisés à domicile :
« massage bébé », « signer avec son bébé », etc
www.ombrelle.info



Agence de communication
11 B rue de Niort 79230 Prahecq
06 17 21 81 92 - piksao.niort@gmail.com



L'Élevage du Pré de Vaury

Vente de volailles
Le Pré Vaury 79230 Prahecq
06 08 62 93 89



27 Place de l'Église 79230 Prahecq
Du lundi au samedi de 7h à 13h - 15h30 - 19h
Dimanche : 8h à 12h



Transport routier de marchandise
Route de Niort 79230 Prahecq
05 49 26 41 11 - www.transports-baudouin.fr



votre rituel bien-être

L'Art du Massage

Salon de massage
34 rue de Brioux 79230 Prahecq
Cécile : 06 74 77 17 73



Nicole Dorays

Artiste
9 Impasse Mannant 79230 Prahecq



L'Atelier de Nanou

Création de gâteaux personnalisés,
ateliers de pâtisserie et box gourmande
Facebook : L'atelier de nanou - Instagram : nanoubriand
latelier.nanou@gmail.com



Agence Immobilière
lagencedu27bis@gmail.com - 05 49 26 45 21
Mariane 06 68 25 31 57 - Jérémy 06 48 10 25 74



Achat & vente de véhicules neufs et d'occasion
43 bis rue de Niort 79230 Prahecq
05 49 34 54 03 - contact@clarte-automobiles.fr
www.clarte-automobiles.fr



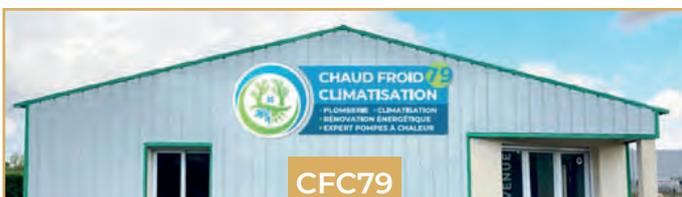
Nathalie Paul
**CHATAIGNER
FORMATIONS**
AUTO MOTO ÉCOLE

Auto Moto école
www.chataigner-formation.fr
05 49 28 36 58

Loïc Aubineau

ISOLATION - MENUISERIE BOIS/PVC/ALU - CHARPENTE
CLOISON SÈCHE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

3A rue Montgolfier 79230 Prahecq
06 17 17 23 62 - loicaubineau09@gmail.com
www.aubineau-menuiseries-charpentees.fr



Climatisation - pompe à chaleur - chauffage
plomberie - Énergies renouvelables
6 rue Ampère 79230 Prahecq - www.cfc79.fr



Sélection, conditionnement et négoce de vins
05 49 32 15 15 - Rue Montgolfier 79230 Prahecq



Supérette alimentaire, gaz et relais colis
8h30 - 12h30 / 15h - 19h30
Dimanche : 8h30 - 12h30



Coiffeuse à domicile
Du lundi au vendredi de 9h15 à 19h
Samedi de 8h30 à 13h30 - 06 59 28 93 77

Les Délices Fermiers

Épicerie BIO, produits frais régionaux
17 Place de l'Église 79230 Prahecq
05 49 73 57 98 - contact.lesdelicesfermiers@gmail.com

Studio ekinnox

Agence de communication
2C rue des Ardillers 79230 Prahecq
Micheal CHUSSEAU : 05 79 68 03 37



Thé en Fleurs

Composition florale
84 rue de Niort 79230 Prahecq
lea.martin02@orange.fr - Facebook : Thé en Fleurs



Coiffure à domicile
Marie CLAVEAU : 06 79 05 62 55



PRÉSENTATION DU *Service administratif* (de droite à gauche)

6 collaborateurs travaillent quotidiennement au sein du service Administratif de la mairie de Prahecq.

Thomas SEGUINEAU, 29 ans, Directeur Général des Services arrivé le **15 septembre 2021**, encadre les 31 agents municipaux dont les agents présentés ici, avec qui il organise la gestion quotidienne de la vie administrative de la commune. Thomas a l'entière responsabilité de la bonne marche de la commune dans la globalité des services. Il veille à faire respecter les décrets, les arrêtés municipaux et préfectoraux, la loi et faire exécuter les décisions du Maire et du Conseil Municipal. Il est également l'interlocuteur référent des partenaires, structures et collectivités avec lesquelles nous travaillons (l'Agglo, le Département, le Centre de Gestion, la Direction Générale des Finances, la Préfecture, l'Association des Maires des Deux- Sèvres...).

Thierry GUERINEAU, 63 ans, a commencé sa carrière en 1982. Il a en charge la gestion de l'état civil, du cimetière, de la pêche au Clan de la Chaume (vente des cartes notamment), de la comptabilité, des élections, du recensement, du CCAS. Il est le référent dans l'accueil des personnes sans domicile fixe, relations avec le 115 et l'accompagnement des administrés inscrits sur la liste des personnes vulnérables.

Christelle GAUBERT, 53 ans, d'abord agent de bibliothèque en 1996, elle rejoint la mairie pour quelques heures journalières en 1997 comme contractuelle et elle fut rapidement titularisée sur un poste à temps plein. Elle gère l'urbanisme dans son intégralité puisque Prahecq est une des rares communes de l'agglo à instruire tous les dossiers du dépôt jusqu'à la fin. Christelle est notamment la personne référente accompagnant les élus sur le PLUI-D. En parallèle elle a en charge le suivi des ressources humaines (contrats de travail, paies...) et la gestion du marché hebdomadaire.

Sandra BERCE, 46 ans, après une reconversion dans le domaine du secrétariat, elle fut recrutée en 2017. C'est elle qui accueille au standard téléphonique et physiquement le public (renseignements, photocopies, accompagne les gens dans les démarches administratives exclusivement numériques). Elle s'occupe également des réservations des salles pour les associations, particuliers, entreprises..., de la facturation (locations, garderies scolaires et cantine) et plus récemment Sandra est la personne référente des associations.

Ewa JUGE LE CAREER, 44 ans, est la dernière arrivée puisqu'elle a intégré l'équipe administrative en **avril 2022**, après avoir été reçue première de la promotion 2022 de la formation départementale des secrétaires de mairie. Elle est en charge, en binôme avec Thierry Guérineau, de la comptabilité, du cimetière, l'état civil et du CCAS. Elle est la personne référente pour le recensement 2023.

Virginie MOIROU, 48 ans. Un parcours atypique puisqu'en charge des centres de loisirs au sein de la commune, du fait du transfert des compétences, elle rejoint le Syndicat de Communes Plaine de Courance en tant que Directrice des centres de Loisirs. Elle partagera son temps de travail entre les deux collectivités avant de rejoindre définitivement le service en **janvier 2020**. Virginie a la particularité de travailler sur 2 sites différents puisqu'elle est la référente scolaire et périscolaire : Elle gère l'organisation du personnel de surveillance des garderies et temps méridiens, aide à la surveillance le midi au restaurant scolaire, réajuste les plannings lorsqu'il faut prévoir les remplacements de personnel en cas d'absence. Elle est également en charge de la communication (site internet, panneau lumineux) et plus récemment, de la formation des agents (inscriptions,suivis, recyclages...) C'est elle aussi qui s'occupe des achats de fournitures scolaires, produits d'entretien, décorations si besoin, petit matériel...

DÉPART EN RETRAITE D'*Alain Gaufichon*

Alain GAUFICHON, agent incontournable de la commune, connu, reconnu et apprécié de tous a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre. Après avoir fait son service militaire en 1981 et 1982, c'est en 1983 qu'il entre au SIVOM Travailleur, sérieux, dévoué, il évoluera au Sivom de façon significative avec une équipe d'agents dynamiques, oeuvrant sur les 8 communes de l'ancien canton.

En 2010, Alain quitte le SIVOM pour rejoindre la commune. Il y sera responsable de la Voirie jusqu'à la fin de sa carrière.

Alain c'était l'homme de la situation en voirie : tous les partenaires le connaissent : de l'Agglo au département, en passant par le Sertad, les entreprises des TP...Il avait l'art de savoir organiser les chantiers. Il faisait partie des personnes qui savaient répondre et trouver la solution. Rien n'était impossible avant d'y avoir regardé ou réfléchi.

Aujourd'hui c'est une de nos mémoires vivantes qui quitte les services communaux.

Au nom de la commune de Prahecq nous le félicitons pour cette belle carrière et lui renouvelons nos remerciements pour tout ce qu'il a apporté à la commune en particulier, et au service public en général. Il était des agents qui ont participé à l'évolution de la commune et l'a aidée à devenir la commune structurante qu'elle est aujourd'hui.

Longue et belle retraite à toi Alain.



MÉDAILLE DE *Didier André*

Félicitations !

Membre très engagé depuis plus de 40 ans à la Ligue Motocycliste de la Nouvelle Aquitaine, Monsieur Didier André a été mis à l'honneur le **jeudi 24 novembre** à Melle en recevant la médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des Deux-Sèvres. Bravo à lui.



RÈGLES DE *bonne conduite*

BRULAGE DES DECHETS VERTS :

Le brûlage des déchets verts par les collectivités, particuliers et entreprises est interdit par le règlement sanitaire départemental, article L541-21-1 du code de l'environnement. Plus de demande de dérogation possible sauf dans le cas d'espèces envahissantes ou de maladie contagieuse atteignant de nombreuses plantes.

Les agriculteurs et forestiers peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois...), réaliser des opérations de brûlage des résidus de la taille des haies ou bosquets, dans le strict respect des dispositions prévues par l'arrêté préfectoral portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air.

Le cas échéant, si la situation climatique le nécessite, un encadrement de l'usage du feu par la Préfète, afin de prévenir les risques d'incendie (par exemple en cas de fortes chaleurs et de sécheresse).



TAILLAGE DES HAIES :



En cas de haie mitoyenne, l'obligation de taille incombe aux deux voisins. L'article 667 du Code civil dispose en effet que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». Les propriétaires doivent s'entendre sur la hauteur souhaitée. Aucune règle n'est fixée en la matière.

Lorsque les plantations ne sont pas mitoyennes, l'obligation de tailler incombe au propriétaire des végétaux, et par conséquent au propriétaire ou au locataire du terrain sur lequel ils sont plantés.

Si votre haie ou vos arbres se trouvent en limite de voirie, vous êtes tenu de couper les branches et les racines qui empiètent sur la voie publique. La commune peut vous contraindre à l'abattage ou à l'élagage des végétaux s'ils nuisent à la visibilité et à la sécurité routière (feux de signalisation ou panneau caché par exemple) ou s'ils entravent le passage. Il ne faut pas non plus que vos végétaux touchent les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les frais engagés pour l'entretien sont alors à votre charge.

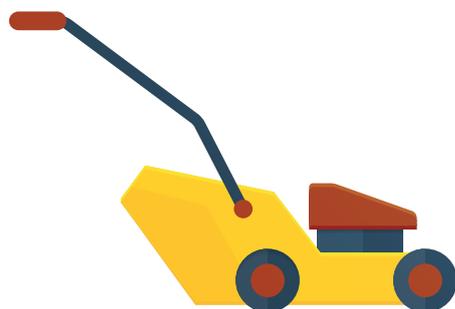
Dans tous les cas cités précédemment, Il est interdit ou plutôt vivement déconseillé de tailler sa haie entre le **15 mars** et le **31 juillet** afin de protéger les oiseaux pendant leur période de nidification.

UTILISATION DE LA TONDEUSE :

L'utilisation de la tondeuse est réglementée afin de veiller à la quiétude de chacun. Ainsi, Tondre son gazon, oui, mais pas à n'importe quel moment de la journée. Pour ne pas déranger le voisinage par des bruits d'engins électriques, un décret a été mis en place en 2006 pour instaurer des plages horaires. Ainsi, vous pouvez tondre votre pelouse :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Tout manquement à ce règlement est passible d'une amende de 68 € qui peut atteindre 180 € passé 45 jours.



USAGE DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, CE QUE DIT LA LOI :

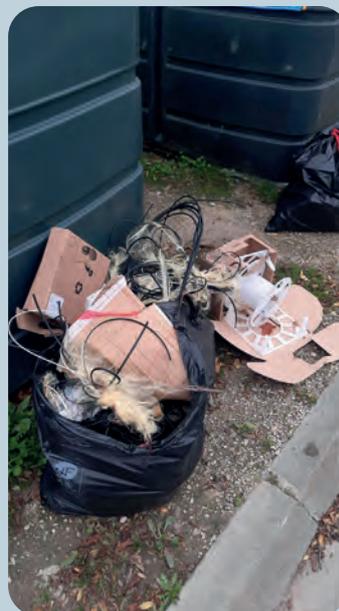
Depuis l'automne 2019, la trottinette électrique, tout comme l'hoverboard, le gyropode et la monoroue sont entrés dans le code de la route. La réglementation applicable aux EDP motorisés est quasiment la même que celle pour les cyclistes, avec quelques spécificités.

- La trottinette électrique est interdite sur le trottoir (sauf si le maire l'autorise).
- Vous devez utiliser les pistes cyclables ou, s'il n'y en a pas, circuler sur la route.
- Vous ne devez pas dépasser les 25 km/h.
- L'engin ne peut transporter qu'une personne à la fois.
- Le stationnement sur les trottoirs est autorisé s'il ne gêne pas les piétons.
- La trottinette électrique est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- L'utilisation d'écouteurs ou de casque audio est interdite.
- Vous devez porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante en journée.
- Depuis le **1^{er} juillet 2020**, votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.
- Vous devez obligatoirement avoir une assurance responsabilité civile.

DES DÉCHETS *dans la nature*

Ce second semestre a été rythmé par des dépôts sauvages et abandons de déchets inadmissibles ! Se débarrasser de ses propres encombrants, qu'ils soient imposants ou pas, en les déversant dans la nature, peut tenter certaines personnes indélicates et peu soucieuses de l'environnement. Ce qu'elles oublient c'est que cet acte intolérable est strictement interdit et à chaque fois une plainte est déposée en gendarmerie, une enquête est menée et les propriétaires retrouvés et verbalisés (amende de 135,00€ pour un particulier et 675,00€ pour un professionnel). Ces derniers sont également sommés de venir récupérer leurs déchets stockés dans la cour des ateliers municipaux.

**NOUS NE LAISSERONS JAMAIS DE TELS ACTES IMPUNIS,
NOTRE COMMUNE N'EST PAS UNE DÉCHARGE.**



À 16 ANS, le recensement !

Bien préparer ton recensement
EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

LES AGENTS *recenseurs*



Cette année, la commune de Prahecq réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre **19 janvier** et **18 février 2023**.

Comment cela va-t-il se passer ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2023 ?

Contactez la commune :
05 49 26 47 55

* Suite à un empêchement de dernière minute, **Lisette FRAPPIER** sera remplacée par sa fille **Céline FRAPPIER**.



Alain Gabilly
1958 - 2022

QUELQUES MESSAGES *en hommage...*

« Alain, tes amis de la chorale Yaka Chanter te remercient d'être venu prêter ta voix, depuis toutes ces années.

Tu aimais chanter ».

*Marie - Claude Boulineau,
Yaka Chanter*

« Alain, pourquoi tu nous as quitté si tôt ?

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons fêté les 40 ans du club, et bien entendu nous avons évoqué ta large participation à l'évolution de notre activité cyclo.

Tu as été la cheville ouvrière notamment du club pendant de nombreuses années avec 10 ans de présidence.

Ton engagement était toujours entier et positif.

Que de souvenirs pour tous.

Merci Alain ».

Patrick Mingot, Club Cyclo

« Alain, toi notre collègue élu, le bon vivant au caractère bien trempé, généreux et disponible. Tu laisses un grand vide dans notre vie municipale et dans celle de tous ceux qui t'ont cotoyé, apprécié.

Merci d'avoir mis tant d'années de ta vie à disposition de la Commune.

« Le chagrin que nous ressentons lorsque nous perdons un être cher est le prix à payer pour l'avoir eu dans notre vie » - *Rob Liano*

*Sonia Lussiez
et toute l'équipe municipale*

« Phrase pour Alain Monsieur Alain comme t'appelaient nos amis Togolais, ton sens du partage, ta convivialité ont fait, à Prahecq comme à Gleï, ta réputation d'un homme au grand coeur, d'un être solaire, rayonnant qui voulait faire le bien et le bonheur autour de lui ».

*Viviane Ugolini,
Association Jumelage Prahecq - Gleï*

« Alain : un parcours de scout, toujours prêt, tu proposais, tu donnais.

Infatigable : rien ne te paraissait difficile ou du moins tu donnais cette impression. Nous aurais-tu caché ta souffrance ? Non tu la refusais.

18 années d'engagement commun pour Prahecq, ça ne s'oublie pas ».

Claude Roulleau, maire honoraire

« Les membres de l'association des catholiques de Prahecq et de Saint Martin de Bernegoue te remercient pour ton investissement, en particulier dans la préparation des repas de la kermesse.

Merci pour ton dévouement et ta gentillesse ».

*Marie - Claude Boulineau,
Association des Catholiques*

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPIQUE *pour la commune*

La commune de Prahecq dispose désormais d'un nouveau logo. Suite à un sondage sur l'identité de Prahecq auprès des habitants, la société de communication Artémis a proposé divers logos ; deux ont été soumis au vote ; 60 % des votants ont choisi celui-ci, figurant la silhouette du toit de l'église Saint-Maixent ; deux lignes dynamiques symbolisant le patrimoine naturel ; la typographie utilisée est épurée pour faire écho à l'ensemble tandis qu'une ligne d'eau passe dans la dernière lettre en forme de goutte.

Ce logo se déclinera donc sur les éléments de communication de la mairie, les réseaux sociaux, les bâtiments et les véhicules municipaux.



UN 14 JUILLET *spécial*

Malgré les fortes chaleurs qui nous ont contraintes à des changements de dernière minute, et notamment à prendre la décision d'annuler notre traditionnel feu d'artifice, vous avez été nombreux à venir nous retrouver pour une soirée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

Après un pique-nique géant, où vous étiez près de 300 personnes à venir vous restaurer, soit grâce à nos Food-trucks soit par vos propres moyens, la fête s'est poursuivie. Emmenés par Maxime de Prestige Dance et la Batucada Sam'Bat La Rue, le parc du château s'est transformé en piste de danse.

L'ambiance était au rendez-vous, grâce à vous !



CÉRÉMONIE DU *11 novembre*

LES RETROUVAILLES *des copains d'école*



Le **15 octobre 2022**, deux anciennes élèves de Prahecq ont réuni 30 de leurs copains d'école, accompagnés de conjoints.

Nés entre 1954 et 1961, ils se sont retrouvés sur les bancs de leur école primaire. Les sourires, les rires enclenchés par les anecdotes racontées par les uns et les autres ont provoqué une émotion très forte.

La joyeuse troupe s'est ensuite dirigée vers le Château de la Voûte pour partager un repas. Des billes, des cordes à sauter, des affiches scolaires, des vieux cahiers griffonnés, des livres d'apprentissage, une blouse grise d'enseignant ont planté un décor de classe des années

1960 propice à l'évocation de mille souvenirs.

Une surprise fit sortir les mouchoirs de ces enfants qui ont vieilli de quelque 55 ans : la venue de leur ATSEM de maternelle, Madame Michelet, âgée de 104 ans !

Ceux qui participèrent à ces retrouvailles ont émis le souhait de se revoir dans quelque temps pour continuer à retrouver un peu de leur jeunesse prahecquoise.

Marylise Coutureau





Un nouveau réfectoire À L'EHPAD

Depuis son rachat auprès de la S.A d'HLM en 2009, l'EHPAD de Prahecq s'est toujours efforcé de procurer à ses résidents les meilleures conditions de prise en charge, de confort et de sécurité.

C'est ainsi, que plus de quatre millions d'euros ont été consacrés aux équipements et travaux d'amélioration de l'habitat depuis cette date.

Parmi ces travaux, vient de s'achever l'extension de la salle à manger qui permettra de disposer de 143 M2 supplémentaires. L'ensemble du mobilier va également être renouvelé.

L'investissement représente 394 200€ TTC pour le bâtiment et 25 300€ pour le mobilier.

L'EHPAD a sollicité l'Europe par l'intermédiaire de la région Nouvelle Aquitaine afin d'être accompagné financièrement dans cette opération. Le dossier a franchi le cap de l'instruction par les services européens et est désormais dans les mains de la région et nous espérons un soutien à hauteur de 214 000€.

Parallèlement dans un contexte énergétique compliqué, l'EHPAD a sollicité le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) afin qu'une étude visant à des économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables soit conduite.



Album photos DE L'EHPAD

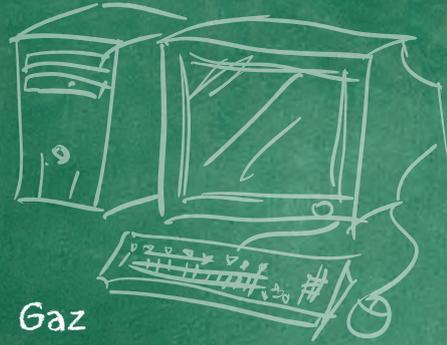
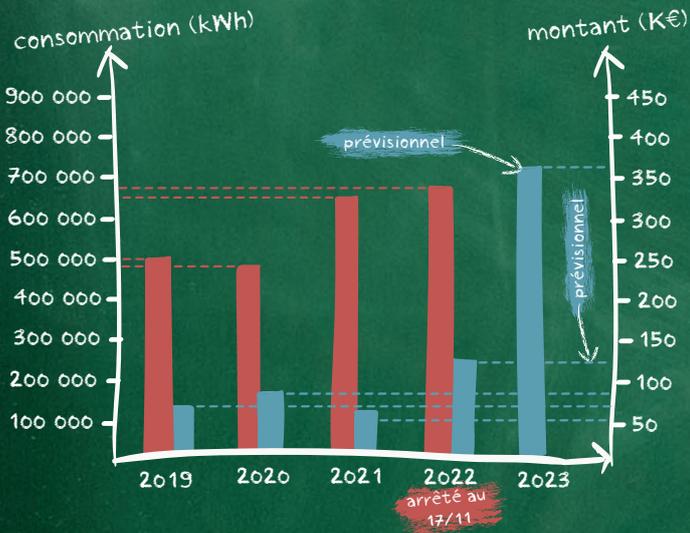




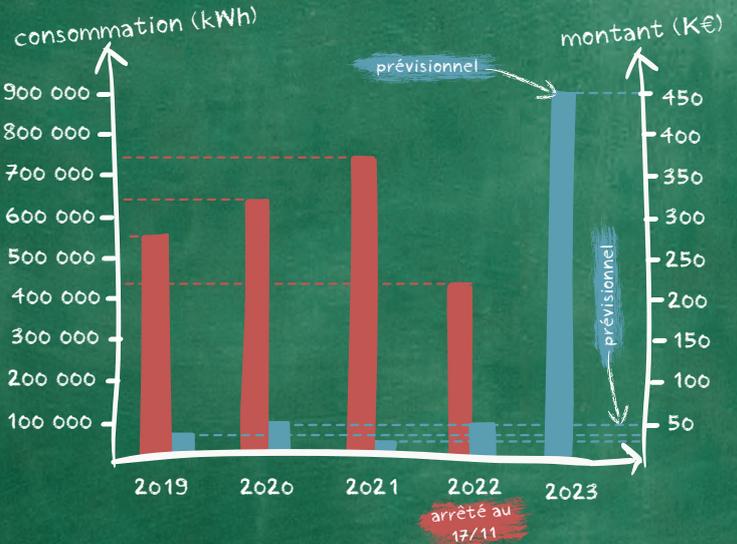
Face aux augmentations, quelques solutions pour s'adapter !

A - Les dépenses d'énergie de la commune

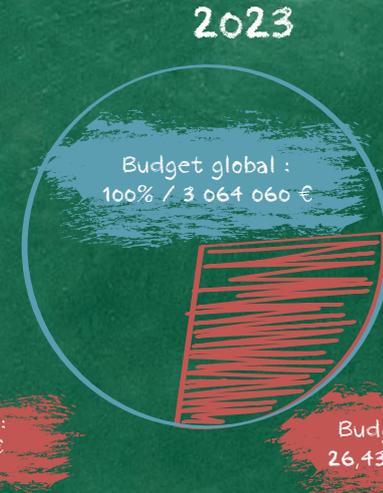
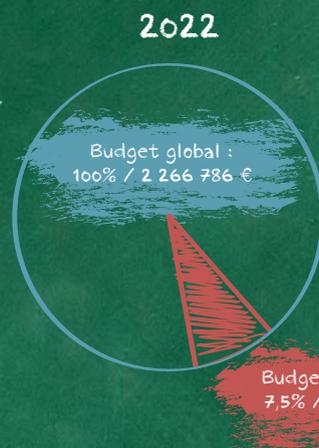
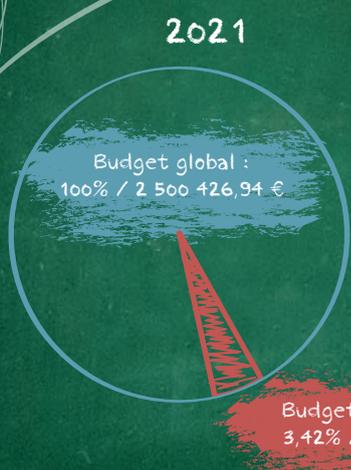
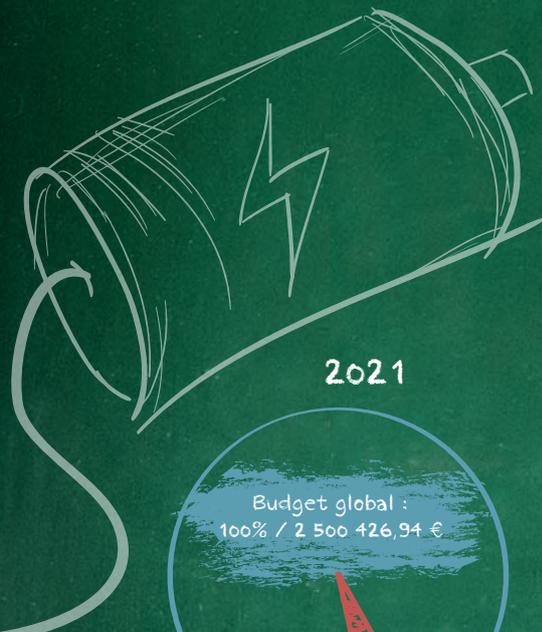
Électricité



Gaz



Budgets dédiés aux énergies



B · Les actions menées par la commune



action réalisée



action en réflexion



action planifiée

- Baisse des températures d'1°C à la mairie aux écoles à la bibliothèque dans les salles de sport et dans tous les locaux communaux 
- Remplacement des huisseries de la salle de motricité de l'école maternelle 
- Gestion à distance des températures dans la plupart des bâtiments communaux 
- Installation d'une pompe à chaleur à la salle de la Voûte (gestion optimisée des flux chauds et froids selon les saisons) 
- Remplacement de la chaudière aux écoles 
- Sensibilisation renforcée auprès des utilisateurs des salles de sports et des salles des fêtes 
- Projet de préaux pour l'école primaire avec installations de panneaux photovoltaïques pour de l'auto-consommation dans un rayonnement de 2 km et une gestion optimisée des températures dans les classes 

- Suppression de l'éclairage public entre le 15 mai et le 31 août 
- Réduction de l'éclairage public entre le 1^{er} septembre et le 14 mai (coupure de 20h30 à 06h30) 
- Sensibilisation renforcée auprès des utilisateurs des salles de sports et des salles des fêtes 
- Poursuite du programme de remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LEDs 


C · Les conseils des enfants pour faire des économies au quotidien :

- Adam : « Depuis près d'un an nous avons un seau dans la douche pour récupérer l'eau froide au départ ; nous avons mesuré que nous obtenons environ 15 litre à chaque fois que nous l'utilisons ; cela peut servir à l'arrosage des plantes ou pour l'eau des animaux »

- Maëlys : « J'ai pour habitude d'éteindre la douche au moment où je me lave les cheveux »

- Lia : « J'utilise un grand verre d'eau pour me laver les dents »

- Alain : « Avec l'écoconduite on roule plus calmement et sereinement tout en faisant des économies ; le maître mot c'est l'anticipation : décélérer progressivement au lieu de freiner au dernier moment engager le rapport supérieur le plus vite possible éteindre le moteur dès 10 secondes d'arrêt rouler moins vite et de façon souple (une conduite « sportive » c'est jusqu'à 40 % de consommation en plus) »

- Gaëtan : « L'installation de capteurs de présence permet de ne pas laisser de lumières allumées inutilement ; toutes les ampoules ont été changées en LED »



Si vous voulez des conseils pour réduire votre consommation d'électricité, Scannez ce QR Code !

RDV page 18 pour passer un hiver serein !



Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.



DES SIGNAUX CLAIRS :

VERT : pas d'alerte, tout va bien.



ORANGE : le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



ROUGE : le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.geredis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux)

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8 h/13 h et 18 h/20 h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :

Le matin 8 h / 13 h : Le soir 17 h 30 / 20 h 30

- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.

- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.

- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Les conseils pratiques



RADIO À PILE & JEUX

pour occuper le temps.



NOURRITURE

ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).



LAMPE DE POCHE
bougies, briquet ou allumettes.



BATTERIES

Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes



NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR

LAISSER OUVERT

les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)



APPAREILS SENSIBLES

Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

VÊTEMENTS CHAUDS



Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Fédérateur d'énergies

LA 36^{ÈME} ÉDITION du Téléthon

Du vendredi 2 au dimanche 4, à l'occasion du 36^{ème} Téléthon, la commune de Prahecq a su proposer un programme riche mobilisant et rassemblant un grand nombre d'acteurs de la commune. Cette année, le parrain de notre manifestation était Jimmy Godard, atteint d'une myopathie. Il nous a fait l'honneur de sa présence tout le samedi.



En fil rouge, au Château de la Voûte, une exposition, organisée par Corinne Durand, d'une dizaine d'artistes de Prahecq et des environs. Les artistes reversaient 10 % de leurs ventes au Téléthon. Ils ont aussi permis une très belle Tombola, en mettant 13 œuvres en jeu.

Le vendredi soir eut lieu le lancement officiel du Téléthon de la commune avec les 2 premiers dons, l'Ecole Élémentaire de Brûlain et l'EHPAD de Prahecq, en présence de Cécile Martinat, Directrice de l'Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques (I-Stem, AFM-Téléthon) et Mme le Maire, Sonia Lussiez. Ensuite un Apéro-concert, avec les groupes Crazy Fries et Harkus, a permis une belle soirée de partage et de musique.

Le samedi, dès 9h, sur la place de la mairie et à la salle Polyvalente, vous pouviez retrouver des ventes de petits déjeuners. Durant la journée, une succession d'animations a eu lieu : rando cyclo, parcours découverte, roue des cadeaux par Emmaüs, Escape Game par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Prahecq, initiation de Yoga par Prahecq Dance Company, belote et jeux de société par l'association Vivre Heureux, marche par la SEP, démonstration de danse par la SEP et Prahecq Dance Company, ainsi que des matchs de hand. La matinée s'est clôturée avec un grand Flash mob' suivi par un grand nombre de personnes présentes et une animation musicale par Victor Poilane. Le midi, le FoodTruck Afro B a répondu présent pour les gourmands.

A 18h, et pour la première fois pour le Téléthon de Prahecq, la mairie a permis la projection d'un film, Santa et Cie. Chaque place donnait lieu à un don au profit du Téléthon. Ensuite pour prolonger cette journée riche en événements, il était possible de profiter d'un repas, préparé par la Maison Herrouet de Brioux-sur-Boutonne et la boulangerie Loumé de Prahecq, et d'un concert du groupe La Gitane, avec une buvette.

Pour clôturer ce week-end, avec plus de 400 tickets vendus, le tirage au sort de la tombola a eu lieu le dimanche à 16h au Château de la Voûte.



Le montant final de la collecte de Prahecq est de 4014,63 €. Un très grand BRAVO à tous.

L'équipe de Comité de Pilotage du Téléthon de Prahecq souhaite remercier la SEP d'avoir porté le Téléthon 2022, la commune de Prahecq pour les facilités d'organisation, Tedelec et MGM Sonorisation pour leur technique irréprochable ainsi que toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que ce week-end de mobilisation se passe bien.

Rendez-vous l'année prochaine pour le 37^{ème} Téléthon, les **1er et 2 Décembre 2023**.



RETOUR SUR *les missions Togo*

Après trois années sans pouvoir se rendre au Togo, une mission composée de Viviane, Misou, Lili, Frédérique, Robert, Bruno, s'est enfin déplacée vers Gleil du 22 septembre au **7 octobre 2022**.

Les liens n'avaient jamais été rompus malgré la pandémie, mais les deux jumelages souhaitaient vivement se revoir.

Les projets ne manquaient pas pour cette mission. La priorité était tout d'abord, dans le cadre de notre grand projet de Rénovation de l'Ecole Djeguema, et grâce au succès de notre cagnotte participative, de restaurer entièrement les tôles des apatams abritant de nombreux élèves. 150 m² de charpentes et toitures ont ainsi pu être totalement rénovées lors de notre séjour. Un complément a même pu servir à agrandir le bâtiment abritant le petit Jardin d'enfants de 3 m avec maçonnerie et couverture en tôles. Première mission accomplie.



Autre mission : assister à la dernière installation d'une pompe équipée en solaire et inaugurer l'ensemble du Projet Eau auquel les 2 associations travaillent depuis plusieurs années.

Le projet en sa totalité a permis de réaliser :

- un forage et l'installation d'une borne fontaine dans le quartier d'Akpaka
- l'équipement en panneaux solaires des 3 pompes existantes alimentées en fuel ainsi que l'installation de tuyaux permettant d'atteindre la nappe phréatique et d'alimenter ainsi en permanence le château d'eau puis les bornes des quartiers. L'inauguration de l'ensemble de ces réalisations a eu lieu en présence de Monsieur le Maire de Gleï, des chefs des quartiers, des membres de l'Association de jumelage de Gleï et de notre délégation de Prahecq.



Pour la première fois aussi, les membres de la mission ont été hébergés dans la Maison du Jumelage.

Rappelons que cette Maison répond à de multiples fonctions : elle sert d'hébergement aux voyageurs de passage, (elle est bien située au long de la route transtogolaise). Sa grande salle permet d'accueillir des séminaires, rencontres, fêtes de mariage ou funérailles etc ...

Une autre salle sert pour les réunions. Une bibliothèque est dès à présent équipée d'étagères pour des ouvrages transportés par chacun de nous ou par des envois de livres chaque fois que l'occasion se présente. Un bibliothécaire bénévole a été recruté lors de notre séjour.

Plusieurs aménagements internes utiles à la Maison ont été réalisés lors de notre séjour là-bas.



Ces trois gros projets permettent de voir le dynamisme de notre jumelage mais ne doivent pas masquer de nombreuses autres actions : le soutien à l'équipe féminine de foot, l'organisation prochaine d'un « Service Civique en Réciprocité », notre rencontre et notre soutien probable aux Jeunes Volontaires chargés de nettoyer Gleï de ses ordures dans les rues (en prévision une autre cagnotte qui permettrait de les équiper d'un triporteur) , et d'autres actions encore qui font la vitalité de nos échanges.

Rappelons que tous les membres des missions voyagent à leurs frais.

L'Association tient à remercier les Prahecquoises et Prahecquois qui soutiennent fidèlement toutes les actions de notre Jumelage et permettent ainsi les réalisations de solidarité à Gleï.

Pour nous suivre :

www.jumelageprahecqglei.fr

page facebook : jumelage prahecq glei

mail : jumelage.prahecqglei@gmail.com

LES 40 ANS du Club Cyclo !

La troisième date fut la bonne !

Après avoir été contraints de reporter par 2 fois l'anniversaire des 40 années du club cyclo Prahecquois, ses adhérents ont pu le 5 novembre, les fêter comme il se doit.



Après leur Assemblée Générale, et un bilan positif de l'année 2021 - 2022, la Présidente Mme Bureau-Naud a accueilli M. Claude François, fondateur du club avec M. Jaunereau disparu aujourd'hui, et a retracé la vie du club depuis ses origines. On en retiendra les sorties locales, nationales ou même internationales, la formation des petits et grands, mais surtout l'attachement des adhérents à ce club qui le leur rend bien. Il y est synonyme de partage, de convivialité, d'entraide et de bonne humeur.



Le club a également rendu hommage à M. François en lui décernant une médaille, en soulignant son investissement et ses bons mots et en le remerciant d'avoir eu l'idée de fonder cette association qui perdure depuis 40 ans ... et 2 ans.



UN MOIS SOUS LE SIGNE de la sensibilisation

Cette année encore, la commune de Prahecq s'est parée de rose tout au long du mois d'octobre. Octobre Rose permettant de sensibiliser la population au cancer du sein et de promouvoir le dépistage précoce.

Lors du marché du **samedi 8 octobre**, les élus du CME proposaient à la vente des douceurs sucrées qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées, afin de récolter des dons. **Samedi 22 octobre**, l'association Les Pieds Légers Prahecquois organisait une marche Rose et une collecte de fonds. Près de 90 participants, tous de rose vêtus, avaient répondu présent.

Au total, c'est une somme de 804,80 € que la commune a reversée à la Ligue contre le cancer.





CAFÉ *Citoyen*

Le 1er café citoyen a été organisé par le Conseil Municipal le **samedi 19 novembre** de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes au-dessus de la Mairie.

Après un petit déjeuner offert, une lecture de la charte de respect, une vingtaine de personnes, élus, citoyens, ont pu débattre sur le thème « Ma vision de Prahecq dans le futur » avec comme axes de réflexions le cadre de vie, le vivre ensemble et les services.

Des débats intéressants, des échanges constructifs et conviviaux qui se sont terminés par un verre de l'amitié.

Un deuxième café citoyen sera proposé au **printemps 2023**, le thème sera choisi parmi les propositions des citoyens présents.

PREMIÈRE ÉDITION DU DISPOSITIF *Argent de poche*

Le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 ou 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

En contrepartie de leur investissement de 3 heures journalières, les participants perçoivent une indemnité subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Alicia, Evann, Khadidja, Loan, Lohann, Marina, Mathis et Mylan ont été accueillis la dernière semaine du mois d'août dans différents services (espaces-verts, bibliothèque, écoles) de la mairie. Un agent municipal tuteur les a encadrés pendant tout le temps de leur activité.

Parmi les missions confiées : désherbage, nettoyage du mobilier de cantine, préparation des salles de classe, taille de bosquets, tri des livres à la bibliothèque, et peinture de la cour d'école maternelle. De quoi s'occuper, découvrir le métier des agents et remplir sa cagnotte de rentrée.





UNE RENTRÉE *en musique !*

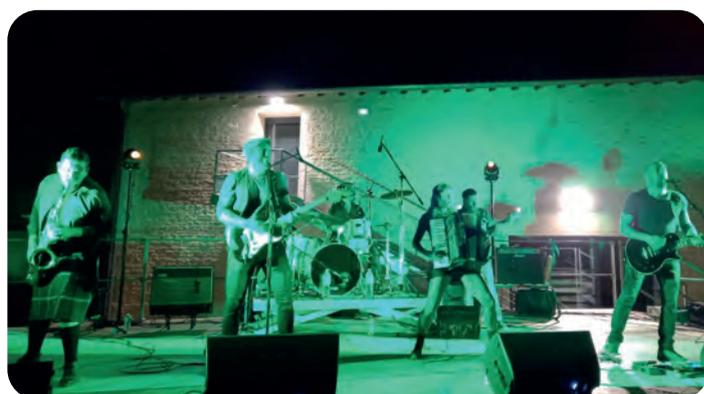
Le 3 septembre 2022, La Municipalité a organisé pour la 1ère fois son Concert de Rentrée. Vous étiez environ 350 personnes à investir le parc du Château de la Voûte.

Quentin WINTER a démarré le concert de sa voix chaude en jouant des standards de blues et des morceaux de sa composition. Les Graines de Sel, venus du GERS, ont ensuite donné du volume à l'ambiance avec leurs six musiciens dont une accordéoniste. Des tables avaient été dressées pour les amateurs de pique-nique, et Prahecq Dance Company tenait la buvette.

Les groupes ont été ravis de venir enflammer le parc et de donner le top départ du feu d'artifice, qui n'avait pas pu être tiré le 14 juillet en raison des conditions climatiques. Ce concert fut pour nous un succès !

Merci à tous d'avoir répondu présent.

Nous espérons vous voir aussi nombreux lors d'une prochaine édition !



La rentrée 2022 AUX ÉCOLES ARC-EN-CIEL

L'école maternelle Arc en ciel accueille cette année 67 élèves réparties dans les 3 classes de Mme Papot (23 élèves de petite section), Mme Macré (21 élèves de moyenne section et grande section), et de Mmes Boutonnier et Mme BOURREAU (23 élèves de moyenne section et grande section). Les enseignantes sont accompagnées par trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles) Carine GEANTY, Noémie FUMERON et Julie POUPART.

A l'école élémentaire Arc en ciel, 182 élèves accompagnés de 11 enseignantes ont repris les cours en septembre : Mme PRADIGNAC avec 22 élèves de CP, Mme POTHIER supplée de Mme BOURREAU avec 22 élèves de CP - CE1, Mme LEMOINE avec 24 élèves de CE1 - CE2, Mme SUIRE avec 24 élèves de CE1 - CE2, Mme DECEMME avec 27 élèves de CM1, Mme REAUDET avec 26 élèves de CM1 - CM2, Mme DUVERGER avec 27 élèves de CM1 - CM2 et Mme TRUCHI avec 10 élèves d'ULIS.



L'équipe est complétée de 4 accompagnant(e)s d'élèves en situation de handicap (AESH) et le dispositif de l'Éducation Nationale du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) reste composé d'un maître E (M. Leloup) à dominante pédagogique et d'une psychologue scolaire (Mme Beaufigeau) ayant pour objectif de prévenir l'échec à l'école.

QUOI DE NEUF *dans les écoles ?*

MATINÉE SPORTIVE

Le **mercredi 21 septembre**, toutes les classes de l'élémentaire se sont retrouvées au stade. Les élèves ont participé à 4 ateliers tournants autour de jeux sportifs et coopératifs.

Belle matinée ensoleillée et riche en partages.



LA GRANDE LESSIVE

Le **jeudi 20 octobre**, les écoles de Prahecq ont participé à « La grande lessive ».

Cette manifestation a pour objectif des réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, composant ainsi un temps créatif particulier. Et c'est le fait d'agir ensemble en coopérant qui fait œuvre.

Pour cette grande lessive le thème était «La couleur de mes rêves».

Les parents ont pu découvrir l'exposition des œuvres de leur(s) enfant(s) et celle des autres à travers une déambulation extérieure, occasion également de découvrir les cours d'école et de rencontrer d'autres parents : moment de partage très apprécié de tous.



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Un des projets de l'année pour l'école maternelle est un projet intergénérationnel autour des jeux coopératifs.

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'association "Vivre heureux" de Prahecq (présidée par Mme Baudin), l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), association à laquelle est affiliée l'école, représentée par François.

Jeudi 10 et mardi 15 novembre, des personnes de l'association Prahecquoise "Vivre heureux" sont venues passer la matinée dans la classe et nous avons joué par petits groupes à des jeux coopératifs apportés et présentés par François.

Tout le monde a passé un très bon moment. Nous rejouons aux jeux en classe et nous réinviterons certainement les personnes de vivre heureux à revenir jouer avec nous avec de nouveaux jeux apportés par François !



LE NOUVEAU *Conseil Municipal des Enfants*

Le nouveau CME a pris ses fonctions le **17 novembre** dernier lors d'une cérémonie qui regroupait les « anciens » élus, les nouveaux « jeunes » élus ainsi que les parents et les élus du conseil municipal. C'est Sonia Lussiez, maire, qui a accueilli l'assemblée en remerciant Adam, Marin, Lucie, Célia, Lïa, Arthur, Esteban et Léonie pour leur investissement et les actions menées au cours de ces 2 ans : collecte solidaire, nettoyage de la nature, confections et ventes de biscuits pour le téléthon et octobre rose, soirée jeux, rencontre avec G Chiche, député, projet d'installation de tables de tennis de table, parcours qui envoûte...

Les nouveaux élus, Gabriel, Ambre, Hugo, Lillwen, Margot, Romane, Ley et Maxime se sont ensuite exprimés quant aux raisons de leur candidature.

Chaque « ancien » a enfin remis son écharpe à son successeur par ces mots « ... je te félicite et te transmets l'écharpe de conseiller municipal des enfants ».

Emotions, photos, fierté et moment festif étaient au rendez-vous ! Un grand merci à ce premier CME pour son travail et son enthousiasme et bienvenue à cette nouvelle équipe qui prend la relève avec détermination.



UN NOUVEAU SOL
pour la salle omnisport

LE PARCOURS Santé

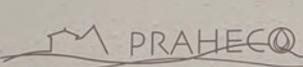
À l'initiative de l'Assemblée des adolescents (ACADOS) de Prahecq, un parcours santé vient d'être installé sur notre commune. Il est constitué de 4 agrès (échelle horizontale, barres parallèles, saute-mouton et barres parallèles PMR) et 6 propositions d'exercices de renforcement musculaire. Cette boucle d'environ 1km vient enrichir l'offre sportive sur la commune qui compte déjà en extérieur des chemins de randonnées, un parcours trail, des agrès de Street Workout (champ de foire), des tables de tennis de table PMR (château de la Voûte et champ de foire), un city stade...

Après le parcours VTT et le dispositif « argent de poche », c'est la troisième action de l'ACADOS dont l'équipe va s'enrichir des anciens élus du CME (Conseil Municipal des enfants) volontaires.

Pour prendre le départ, rendez-vous sur le champ de foire, prendre la direction de l'ehpad et suivre les indications...



PARCOURS SANTE



INFORMATIONS

Ces équipements sont réservés aux adolescents et aux adultes ou aux personnes mesurant plus de 1400 mm. Respecter les instructions relatives aux exercices pratiqués sur les équipements. S'assurer de la compatibilité des équipements avec votre état de santé avant toute utilisation. Ne pas réaliser d'effort excessif lors de l'utilisation des équipements.

URGENCE : 112

MAINTENANCE :
MAIRIE DE PRAHECQ
PLACE DE L'ÉGLISE
79230 PRAHECQ
Tél. : 05.49.26.47.55
Mail : Services.techniques@mairie-prahecq.fr

INSTALLATION :
LES PRES COMTE / LA TAILLE
79230 PRAHECQ



VOUS ETES ICI

La Gulrande

1 - SQUAT/FENTE

2 - BARRES PARALLELES PMR

3 - RAMEUR/CRUNCH

4 - SAUTE-MOUTON

5 - PLANCHE/PLANCHE DOS

6 - PLANCHE COTE/CYCLISTE

7 - POMPE/ALPINISTE

8 - ECHELLE HORIZONTALE

9 - BURPEES/LE PONT

10 - BARRES PARALLELES



La commission vie économique de la commune, en partenariat avec Niort Agglo et accompagnée par Pôle Emploi et le CBE (Comité du Bassin de l'Emploi), a organisé son deuxième Job Dating le samedi 15 octobre à la Salle de La Voûte. L'objectif était de faciliter le contact entre les employeurs et les chercheurs d'emploi parmi les administrés notamment, et de mettre en valeur le bassin professionnel de la commune.

Niort Agglo a lancé un appel à tous les professionnels du Parc d'Activité de la Fiée des Lois, et la commune à l'ensemble des entreprises, commerçant et artisans Prahecois. Sept entreprises

(L'EHPAD de Prahecq, La Fiée des Lois, Kuehne&Nagel, Les Transports Baudouin, Chaud Froid Climatisation, le Syndicat de Commune Plaine de Courance, l'ADMR) ont répondu favorablement proposant une soixantaine d'emplois à pourvoir.

La journée a été perçue très positive par les employeurs et les candidats : ce sont 84 personnes qui ont participé et postulé à des offres d'emploi, pris des renseignements ou déposé un curriculum Vitae.

Beaucoup de profils différents se sont présentés, notamment pour des reconversions professionnelles. Même s'il y a eu moins de visites par

rapport à l'année dernière, les profils étaient plus motivés et qualitatifs.

Pour l'EHPAD et le Syndicat de commune dont il s'agissait d'une première participation, le retour est très positif tant sur l'organisation que les échanges entre professionnels et candidats.

A souligner que nous avons accueilli sur la commune au mois d'avril deux familles ukrainiennes. Si une des adultes avait déjà été recrutée au début de l'été par l'ADMR, une seconde, grâce à cet événement a pu trouver un emploi également et est en poste depuis début novembre à l'EHPAD.

Pour les Transports Baudouin, l'ADMR, et Chaud Froid Climatisation malgré de nombreux contacts il n'y a, à ce jour, pas de recrutement finalisé tout comme la Fiée des Lois. En revanche la société Kuehne & Nagel nous a fait savoir que suite au job dating, deux personnes ont commencé le 1er décembre : une en interim et la seconde en CDI.

Toutes les entreprises restent motivées pour un troisième Job Dating qui aura lieu le samedi 25 mars 2022 et qui concernera également les emplois saisonniers.



PASSAGE *Tour Deux - Sèvres*

TERRE DE JEUX 2024

Lancé par le comité olympique de Paris 2024 en juin 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » s'adresse à l'ensemble des collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leurs tailles et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Être labélisé Terre de Jeux 2024, c'est faire vivre les Jeux dans son territoire et mettre plus de sport dans la vie des Français grâce à la mise en place d'actions nouvelles ou à la poursuite de programmes existants. La fête sera plus belle si elle est partagée.



Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux et du sport ;
- l'héritage durable, pour changer le quotidien des Français ;
- l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Les valeurs de l'olympisme à mettre en avant sont notamment le partage, la cohésion, l'inclusion, la durabilité.

Un comité de pilotage a été mis en place pour lancer le mouvement, les représentants des associations culturelles et sportives prahecoises ont été sollicités mais tous les volontaires sont les bienvenus à les rejoindre. Celui-ci s'est fixé un compte à rebours jusqu'à l'échéance du **26 Juillet 2024**, et chaque centaine sera célébrée !



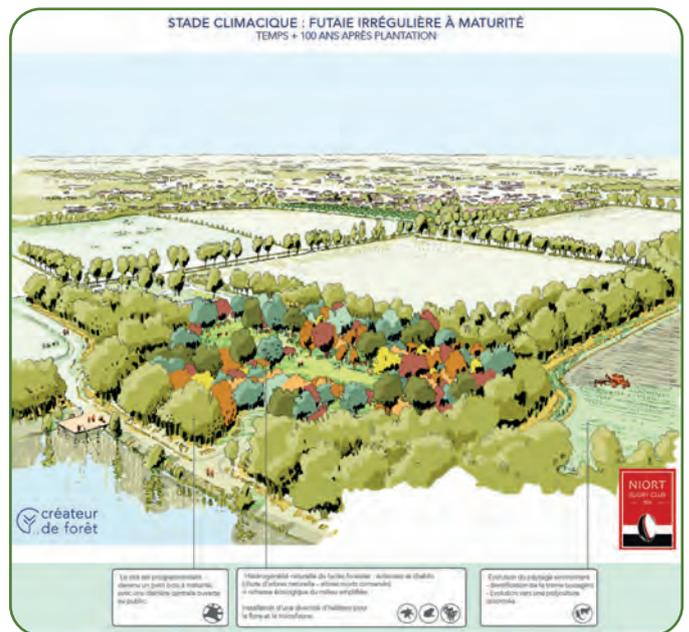
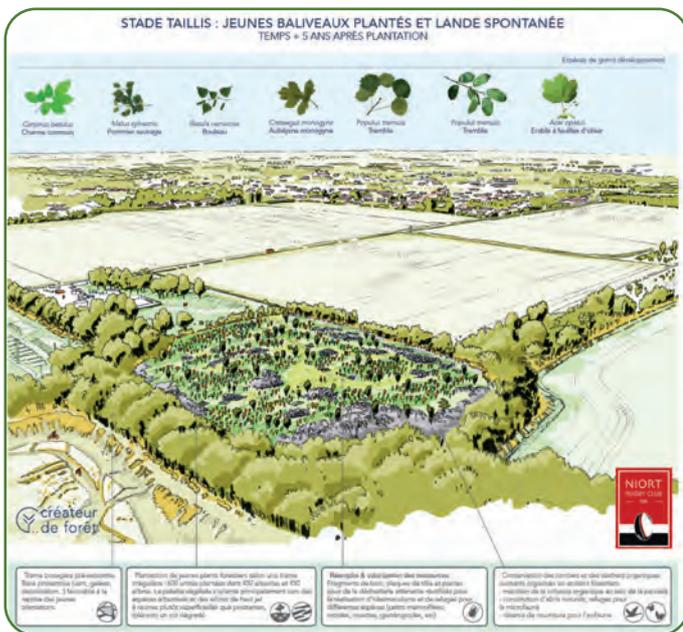
Rendez - vous le 14 Mars 2023 à J-500 pour le premier rassemblement ! Réservez votre moment !

Jeux Olympiques : 26 juillet au 11 août
Jeux paralympiques : 28 août au 08 septembre

UN PROJET DE BIODIVERSITÉ à la Gadrouille

Fruit de la collaboration entre le Niort Rugby Club (NRC), la municipalité de Prahecq et Niort Agglo, un projet visant la création d'un espace de biodiversité est en train de voir le jour à la Gadrouille. La municipalité de Prahecq a en effet répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt. Le projet vise à apporter une réponse concrète à l'érosion de la biodiversité en dédiant un terrain de 2,17 ha à la préservation du vivant sur le long terme (au moins 99 ans) par le biais notamment de la plantation de 600 arbustes et arbres de haut jet. Le suivi et la coordination du projet sont confiés à l'entreprise Créateur de Forêt en tant que maître d'œuvre.

Le NRC porte financièrement l'intégralité du projet mené par Créateur de forêt. Niort Agglo et la municipalité de Prahecq mettent des terrains à disposition.



Dans le détail, ce sont 450 arbustes = 100 cornouillers, 40 noisetiers, 40 aubépines, 80 cerisiers de Sainte Lucie, 20 prunelliers, 50 fusains d'Europe, 50 coronilles arbrisseaux, 30 cytises, 40 églantiers, et 156 arbres de haut jet = 40 érables, 25 pommiers sauvages, 25 charmes, 25 cerisiers noirs, 25 saules, 10 trembles, 4 figuiers et 2 noyers qui seront plantés par des équipes jeunes du NRC, des élèves des écoles de Prahecq, de l'IME de Melle et du lycée horticole de Niort.

Cet espace de biodiversité sera ensuite accessible à la population, un parcours pédagogique de découverte étant prévu.



Une inauguration a eu lieu le **26 novembre** avec les premières plantations, en présence des différents acteurs du projet : Gilbert Nasarre président et des rugbymen du NRC, Sonia Lussiez maire de Prahecq et des membres du Conseil municipal, Séverine Vachon vice présidente de l'agglomération niortaise, Baptiste Trény de Créateur de Forêt, Fabien Trouvé directeur de l'association Nature solidaire, et les partenaires du NRC.



RANDO *Nature*

DES ÉCHANGES *naturels*

Une matinée ensoleillée pour ce premier troc plantes organisé par la mairie de Prahecq et la Sep section sauvegarde et nature, sur la place du marché le **samedi 22 Octobre**.

L'occasion d'échanger divers plantes, graines et bulbes mais également de partager un moment de convivialité.

Le stand a aussi permis de poursuivre l'opération trottoirs fleuris et ce sont aujourd'hui 109 prahecois qui fleurissent les trottoirs.

Vous avez raté le troc d'automne ?
Rendez-vous pour la prochaine prévue le **13 mai** de 9h à 12h, place de la mairie.



A VOS AGENDAS !

A Prahecq, le 18 mars de 9h30 à 12h30 une animation proposée par le syndicat des eaux du Vivier et animée par Annick Huet des Ateliers de la simplicité aura lieu sur le thème de la Cuisine de plantes sauvages. Venez découvrir, récolter, cuisiner et déguster des plantes comestibles simples.

ENSEMBLE *plantons une haie*

Dans la continuité du premier projet réalisé sur l'exploitation de Mr Redien Fabrice (chèvrerie route de Tauché), un second projet de plantation va voir le jour en ce début d'année 2023. Le GAEC La Lougnolle s'est porté volontaire pour mettre à disposition une partie d'un terrain situé dans la plaine « des Verrines ».

Le 16 septembre 2022, un accord à été signé entre Mr Garetier Maël agent de développement à la fédération chasse 79 et Mr Moinard Phillippe co-gérant du GAEC la Lougnolle pour une plantation de 500 m de haie. Les plants seront entièrement financés par la fédération de chasse 79 en partenariat avec l'ACCA de Prahecq et le terrain sera préparé par l'agriculteur.

Cette plantation aura lieu fin février/ début mars et nous aurons besoin de vous pour réaliser ce projet. Pour celles et ceux qui seraient intéressés, merci de vous manifester à la mairie et nous reviendrons vers vous pour l'organisation.



DU NOUVEAU POUR l'année 2023

* La collecte en porte-à-porte des emballages plastiques devrait s'étendre aux communes de Plaine de Courance.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Niort Agglo propose aux habitants de son territoire une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau.

Pour atteindre les objectifs du PCAET adopté en février 2020, Niort Agglo encourage ses habitants à limiter leurs consommations d'eau et d'énergie et met en place des actions de développement durable. Dans ce cadre, elle propose une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, ou nettoyer les extérieurs.

Niort Agglo prend en charge 80% du prix d'achat (coût matériel HT hors pose) du récupérateur d'eau de pluie et de ses équipements annexes.

2 formats de récupérateurs d'eau retenus, selon l'usage :

Usage jardin :

- Cuve 300 l minimum
- Système aérien ou enterré
- Aide 80% du prix d'achat, plafonnée à 150 €, uniquement sur le matériel (cuve, matériel de raccordement)

Usage jardin + usage domestique (WC et/ou lave-linge) :

- Cuve 2000 l minimum en polyéthylène ou béton
- Système aérien posé dans un local (garage, sous-sol, ...) ou enterré
- Aide 80% du prix d'achat, plafonnée à 3000 €, uniquement sur le matériel (cuve, matériel de raccordement, accessoires)
- Habiter le territoire de la Communauté d'agglomération du Niortais (résidence principale)
- Un seul équipement financé par habitation
- Disposer d'un espace extérieur suffisant pour installer le récupérateur (balcon, cour, jardin)
- Acheter un récupérateur d'eau de pluie neuf avant le 30 septembre 2023 (facture de moins d'un an).

QUELLE EST LA PROCÉDURE À SUIVRE ?

Le formulaire de demande d'aide (disponible au siège de Niort Agglo ou en scannant le QR code ci-dessous) est à compléter et à renvoyer par courrier :

Niort agglo, Direction Aménagement Durable du Territoire et habitat, 140 rue des Equarts, CS28770, 79027 NIORT CEDEX



Documents nécessaires :

- un justificatif de domicile
- une facture nominative acquittée de moins d'un an et datée d'avant le 30 septembre 2023 (mentionnant de façon distincte le prix de la main d'oeuvre et celui du matériel si le récupérateur est installé par un professionnel)
- photos attestant la réalisation de l'installation
- un relevé d'identité bancaire ou postale.

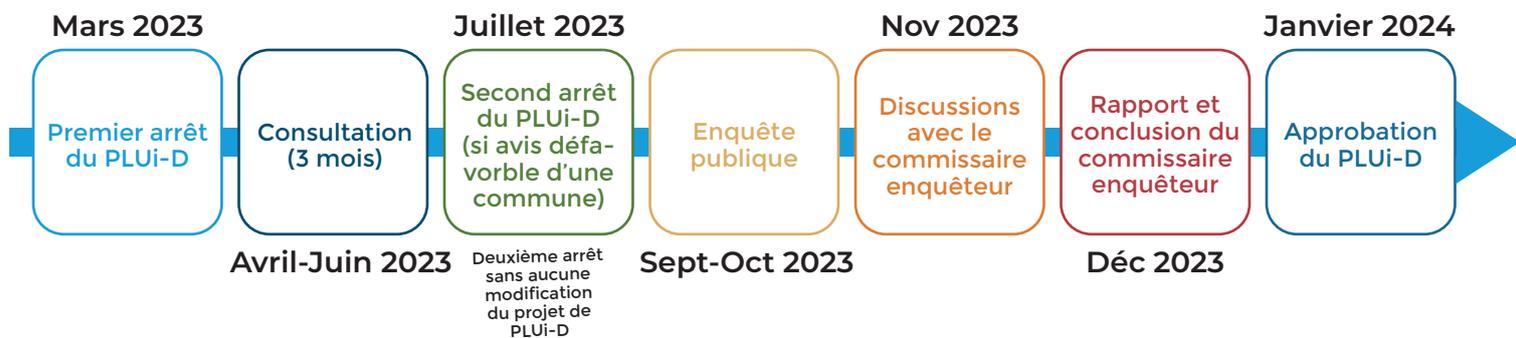


PLUI-D DE NIORT AGGLO, *Le développement du territoire à horizon 10 ans*

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement dans toutes les communes du territoire de l'agglomération du Niortais.

Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol et s'imposera à tous les particuliers, entreprises ou administrations dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Sur notre territoire, il s'accompagne d'un volet Déplacement (PLUi-D) qui définit la politique de Niort Agglo en termes de mobilités.

ZOOM SUR LA PHASE DE VALIDATION DU PLUI-D



LES GRANDS OBJECTIFS

- Organiser le développement du territoire (habitat, économie et équipement public)
- Réduire de près de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...)
- Améliorer les conditions de déplacement
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur
- Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux
- Préserver et optimiser la ressource en eau
- Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre

DE QUOI EST CONSTITUÉ UN PLUI-D ?

- Un rapport de présentation : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : C'est le projet porté par les élus qui définit les orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.
- Déplacement / le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) : Plan d'actions de mise en œuvre de la politique des transports et déplacements. Il précise et détaille les orientations et objectifs inscrits dans le PADD.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : Elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteurs : habitat, transports, zones économiques, etc. Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme.
- Le zonage et le règlement : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation)

EUROchestries

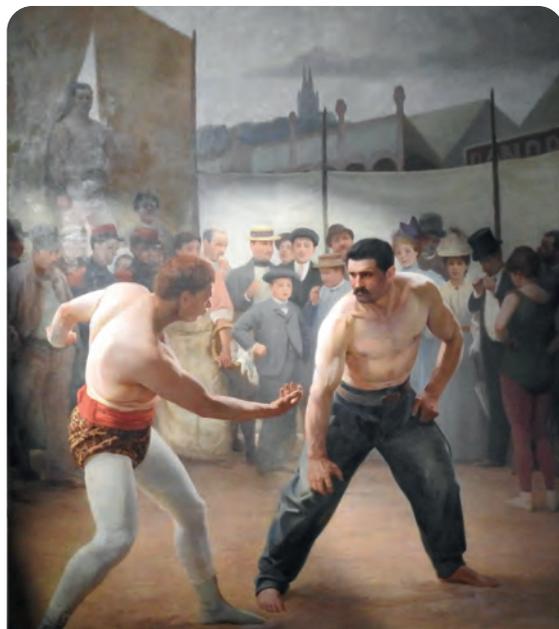
Festival international de musique classique, les Eurochestries c'est 160 jeunes musiciens du monde entier et 35 concerts gratuits dans différentes communes des Deux-Sèvres. **Le jeudi 7 juillet**, la commune de Prahecq a eu l'honneur de recevoir l'Orchestre des Jeunes de l'Académie Galamian. Pendant plus d'une heure ce sont des notes magiques qui ont envoûtées le public venu nombreux.

Dirigé par José Andrés Fernandez Camacho, l'Orchestre à cordes des jeunes de l'Académie Galamian réunit dix jeunes interprètes qui participent activement à la diffusion de la musique classique à Malaga et défendent un large répertoire. Pour sa première participation aux Eurochestries en Deux-Sèvres, il a interprété des œuvres de Bach, Mendelssohn, Sibelius, Granados, Albeniz et Holst. Un merveilleux moment d'échange culturel, musical et humain.



UNE EXPO SUR *Hubert Sauzeau*

Artiste-peintre prahecquois dévoilé au musée Bernard d'Agesci à Niort.



«Lutte foraine»

Ce tableau montre une scène de lutteurs place de la Brèche avant 1900

Son père était juge de paix à Prahecq lorsqu'il est **né en 1856** dans le centre bourg de Prahecq. Ses parents s'étaient mariés en 1855 à Prahecq: son père Evariste Sauzeau était originaire de Saint Maixent, sa mère était née à Saint Martin de Bernegoue où l'un de ses grands-parents, Michel Bourgleau, y avait été maire. Jules Sauzeau fréquente d'abord l'école communale de Prahecq avant de poursuivre au lycée Fontanes à Niort puis de continuer à Paris où il devient ingénieur civil. Mais il se consacre ensuite à la peinture tout le reste de sa vie, d'abord à Paris pendant une trentaine d'années où il expose chaque année dans les salons artistiques, puis les dix dernières années à Niort.

Le musée Bernard d'Agesci lui consacre une exposition d'importance dans les six salles du rez-de-chaussée d'octobre 2022 à avril 2023. Laurence Lamy, conservatrice directrice des musées de Niort agglomération a en effet sorti des réserves de nombreuses toiles, dont beaucoup ont bénéficié d'un travail de restauration qui a révélé non seulement ses qualités de dessinateur mais aussi de coloriste. D'autres toiles exposées proviennent de dons, d'acquisitions et de prêts.

Peintre naturaliste, Hubert-Sauzeau a peint de nombreux portraits mais aussi des paysages, notamment du saint-maixentais et du niortais, ainsi qu'une scène des guerres de Vendée avec Cathelineau. La scénographie et les éclairages de l'exposition ont déjà séduit de nombreux visiteurs tant ils mettent en valeur les œuvres de cet artiste-peintre méconnu et enfin dévoilé.

Un ouvrage sur cet artiste peintre est publié par La Geste début 2023 et une conférence par son auteur, Guy Brangier, est présentée jeudi 23 février 2023 à 18 h 30 salle de La Voûte.

L'AGGLOMÉRATION ENCOURAGE *le compostage à domicile*

Si vous le pouvez, faites votre compost vous-même ! Vous contribuerez ainsi à réduire le tonnage global de déchets, mais également les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport et à leur traitement. Niort Agglo encourage cette pratique en remettant gratuitement aux habitants qui en font la demande un composteur en bois. Plus de 10 000 foyers sont déjà équipés.

Des apports variés, un brassage régulier et un maintien de l'humidité sont les secrets d'un compost réussi.



La mise à disposition d'un premier composteur est gratuite. Scannez pour réserver !

* Le renouvellement du composteur est possible sur justification de la dégradation. Il pourra être facturé selon l'ancienneté du premier composteur (fourni il y a moins de 7 ans).

Ou réservez par téléphone au **0 800 33 54 68** ou sur niortagglo.fr

QUELLE ORGANISATION POUR *les Accueils de Loisirs cette année ?*

<p>Automne</p> <p>2 Accueils : Saint Symphorien Prahecq</p> <p>Transport sur inscription</p> 	<p>Noël</p> <p>1 Accueil central : Fors</p> 	<p>Hiver</p> <p>2 Accueils : Beauvoir Prahecq</p> <p>Transport sur inscription</p> 
<p>Printemps</p> <p>2 Accueils : Saint Symphorien Prahecq</p> <p>Transport sur inscription</p> 	<p>Juillet</p> <p>3 Accueils : Saint Symphorien Prahecq Beauvoir</p> <p>Transport sur inscription</p> 	<p>Août</p> <p>1 Accueil central : Fors</p> 

Transports 

Transport à disposition uniquement sur inscription.

ALSH de Prahecq : 2 transports à 7h30 et 8h30 à Fors.

ALSH de Saint Symphorien : 2 transports à 7h30 et 8h30 à Beauvoir sur Niort/Granzay

ALSH de Beauvoir sur Niort : 2 transports à 7h30 et 8h30 à Saint Symphorien/Granzay

Les minots :
07 66 57 18 36
lesminots@scep.fr

Les Grandioses :
07 81 40 06 10
lesgrandioses@scep.fr



 Accueils de Loisirs Plaine de Courance

Coordonnées :

8 rue Saint-Martin
79230 PRAHECQ
05 49 26 06 10

Bibliothécaires :

Marion DEZILEAU
Carine GEANTY

Horaires d'ouverture :

Mercredi 14h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 9h30-12h

Contact :

Mail : bibliotheque.prahecq@orange.fr
Site internet : bibliotheque-prahecq.fr

Des jeux de société sont en accès libre pour jouer dans la bibliothèque tout l'année.

L'Heure du conte, c'est quoi ?

Un mercredi par mois, des lectures et une activité pour les 6 - 10 ans (groupe 1) et les 4 - 6 ans (groupe 2).

Groupe 1 : 14h - 15h10

Groupe 2 : 15h30 - 16h15

L'école

Pour cette année 2022 - 23, les classes vont découvrir de nouvelles thématiques à la bibliothèque : Histoires d'ici et d'ailleurs (Maternelles), Art de Lire (ULIS), Le théâtre, c'est facile à lire ! (CP - CE2), La bibliothèque et ses coulisses (CM1 - CM2).



Scannez le QR code pour accéder au planning de la bibliothèque.



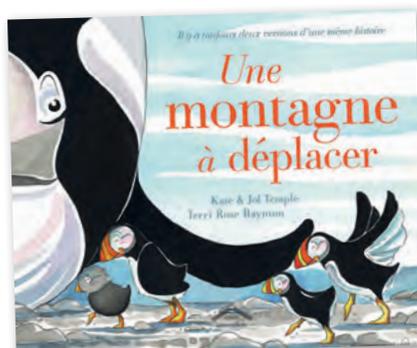
Roman : « La dernière fausse note » C. Erlih

« L'Herboriste de Hotefois » N. Somers

Policier : « Le voleur du British Museum » A. Surget

BD : « La cité des illusions » V. Ying

« Lightfall 02 » T. Probert

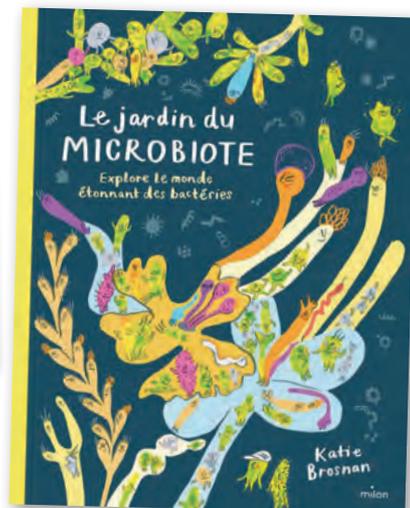


Album : « Une montagne à déplacer » K. & J. Temple

« Cette maison est hantée » O. Jeffers

Contes : « L'aveugle à la voix d'or M. Diaz » N. Duffaut

« Les trois petits cochons » C. Alix



Documentaires : « Bestiaire de monstres & créatures » S. Boccador

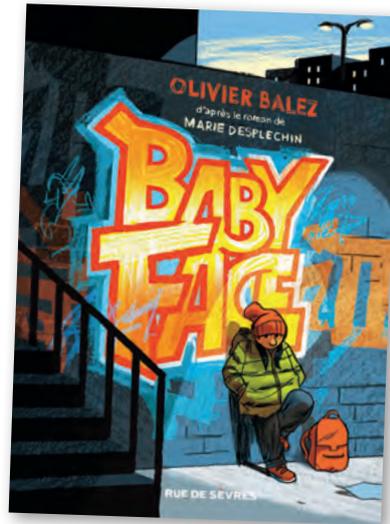
« Le jardin du microbiote » K. Brosnan

« Défis économies d'eau : 32 défis à relever pour protéger la planète ! » K. Balzeau

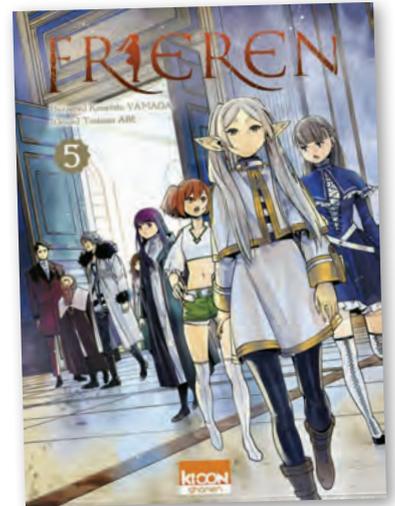
Adolescent



Roman : « Parler comme tu respirez »
I. Pandazopoulos
« Les enfants du Lutetia »
» R. Corenblit

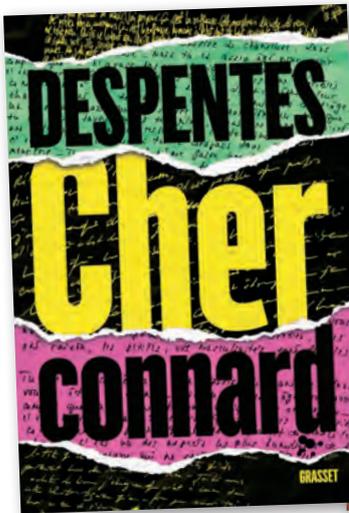


BD : « Babyface » O. Balez
« Clara et les ombres »
A. Fontana

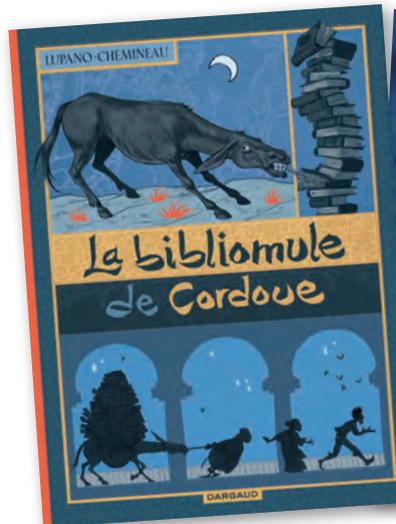
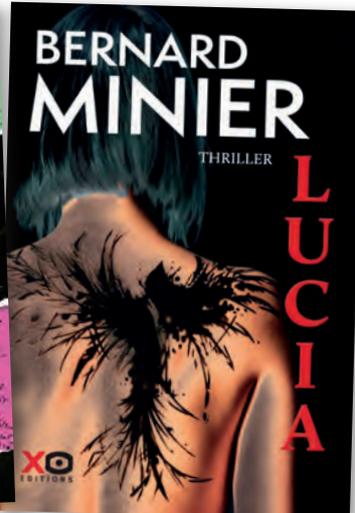


Manga : « Frieren » Tome 4 & 5
K. Yamada
« La petite faisseuse de livres »
2^{ème} arc Tome 4, M. Kazuki

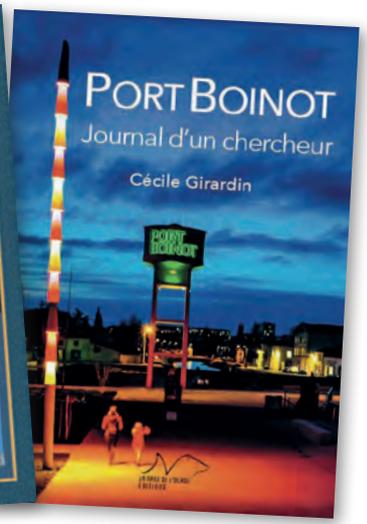
Adulte



Roman : « Cher connard »
V. Despentes
« Il nous restera ça » V. Grimaldi
« Les vertueux » Y. Khadra
« Angélique » G. Musso
Policier : « Lucia » B. Minier
« Radio silence » F. Mannara



BD : « La bibliomule de Cordoue »
W. Lupano
« Amalia » A. Picault
« Des vivants : le réseau du Musée de l'Homme 1940 - 42 » R. Meltz
« Saga 10 » de Vaughan
Documentaire : « Port Boinot : journal d'un chercheur » C. Girardin



ANIMATIONS



Prix des Lecteurs

Lors de la réunion d'échanges du **11 octobre**, le groupe de lecture du Prix des Lecteurs a mis à l'honneur le récit de Isabela Figueiredo : Carnet de mémoires coloniales, traduit par Myriam Benarroch et Nathalie Meyroune.

Le Festival des Littératures Européennes de Cognac, avec la remise du Prix, a eu lieu **du 16 au 20 novembre 2022**, centré sur le Portugal. La lauréate 2022 est Isabela Figueiredo.

Rendez-vous en avril prochain pour le nouveau Prix 2023 !

Direction l'Italie !

Après-midi Jeux de Société

Commencés cet été, **les jeudis 21 juillet et 25 août**, les après-midi Jeux de Société sont ouverts à tous, les enfants dès 3 ans, les ados et les adultes sont les bienvenus, avec des jeux adaptés à chacun.

Renouvelés **les jeudi 27 octobre et 22 décembre**, ils sont bien partis pour faire appartenir aux rendez-vous réguliers de la bibliothèque !

Sur inscription, dates à venir : **les jeudis 9 février et 20 avril**.



Animations des Tout-Petits

Le vendredi 9 décembre, la bibliothèque s'est déplacée dans les locaux du Multiaccueil le temps d'une matinée pour une animation de Noël. Le lien avec le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles a repris après deux ans d'interruption : un bonheur de retrouver grands et tout-petits à la bibliothèque lors de deux matinées de décembre pour de nouvelles histoires et de belles rencontres.

Une autre animation est également prévue **le 28 mars** au Multiaccueil pour découvrir des tapis à histoires !



Terre de Lecture : Cabaret Lecture

Le vendredi 18 novembre, la bibliothèque a accueilli le Cabaret Lecture, avec Aline&Cie et Grégoire Alexandre, dans le cadre de Terre de Lecture 2022, centré cette année sur la famille.

Les inscriptions ont été suffisamment nombreuses pour obliger à « délocaliser » le spectacle dans la Maison Pour Tous, faute de place dans la bibliothèque.

Un grand plaisir de retrouver la Cie Aline 8 ans après le dernier passage à Prahecq (également dans le cadre de Terre de Lecture) !



État civil

(2^{ème} semestre 2022)

NAISSANCES

GUY Noëlla (11 Juillet)

ROBIN Hortence (23 Juillet)

ANGLES Agathe (12 Août)

AUGER SERVANT Louis (28 Septembre)

VOLLEAU Robin (5 Octobre)

MOREAU CORNUAU Éloïse (7 Octobre)

FOUCHE GUILLE Éliott (25 Octobre)

AVOUSTIN BOUISSON Léna et Léya (27 Octobre)

COUSSON Thalia (24 Novembre)

CORBINEAU Évangeline et Victoria (28 Novembre)

CAILLAUD Achille (10 Décembre)

RUIZ Nathéo (27 Décembre)

MARIAGES

MALICOT Sophie & EMERY Marc (23 Juillet)

VILMER Aurélie & AUTET Vincent (3 Septembre)

THEVENOT Floriane & MOINARD Mickaël (24 Septembre)

DUGAS Leslie & AUMONIER Pierre (29 Septembre)

DÉCÈS

FRAPPIER Yvon (2 Juillet)

GABILLY Alain (7 Juillet)

MOULS épouse GROLIER Odile (10 Juillet)

TIRAND Roger (22 Juillet)

BRISSON veuve MARTEAU Jocelyne (22 Août)

SUIRE Norbert (23 Août)

RICHARD épouse GAUVIN Jacqueline (4 Octobre)

ECALLE Bernard (16 Octobre)

BARANGER Louis (18 Octobre)

NICOLE épouse POUVREAU Josette (11 Novembre)

BRAUD Pierre (14 Novembre)

CHAMARD André (20 Novembre)

BOILLEDIEU veuve GUINOT Henriette (1 Décembre)

POUSSOU Jean (13 Décembre)

BRANGER veuve FAIDY Suzanne (14 Décembre)

MENANTEAU André Michel René (20 Décembre)

Tarifs des salles

TARIFS 2023	HABITANT DE LA COMMUNE		HORS COMMUNE	
	1 journée	Week-end ou 2 jours	1 journée	Week-end ou 2 jours
Maison Pour Tous	104 €	157 €	157 €	236 €
Laiterie	156 €	228 €	314 €	429 €
Château de la Voûte (cuisine)	88 €		88 €	
Château de la Voûte (cuisine + salle)	216 €	322 €	377 €	571 €
Salle de la Voûte	321 €	552 €	552 €	772 €
Salle de la Voûte (soirée à partir de 17h hors vendredi, association communale et particuliers commune)	221 €		388 €	
Salle des Fêtes	123 €	202		
Salle des Fêtes (réunions)	Gratuit		104 €	
Buvettes Clan de la Chaume	79 €		79 €	
Pénalités - Entretien des salles (La Voûte et Château)	236 €		236 €	
Pénalités - Entretien des salles (autres salles)	139 €		139 €	
Chaise	0,71 €		0,71 €	
Table	4,07 €		4,07 €	



SARL XIX

606 Rue de Paix

Maîtrise d'oeuvre, conception, réalisation, permis de construire neuf, extension, rénovation
06 88 86 83 25 - 79230 Prahecq

Miaou Miaou Wouaf

Garde de chats et de chiens, visites à domicile
07 62 70 51 00 - contact@miaoumiaouwouaf.fr
miaoumiaouwouaf.fr



RENAULT

71 rue de Niort
79230 Prahecq
05 49 26 47 91
prahecq.automobiles@orange.fr

RESTAURANT TRADITIONNEL

En'Faim!

Restaurant traditionnel
8 rue Ampère 79230 Prahecq - 05 49 32 17 95
Du lundi au vendredi de 7h à 15h
Week-end sur réservation

Vente de petites bottes de paille et de foin

avec possibilité de livraison



Vente de petites bottes de paille et de foin, entretien et petits travaux des espaces verts
Les Pièrrières 79230 Prahecq
Julien PILOT : 07 77 49 28 67 - julienpilot@wanadoo.fr

Stock + **stockplus.fr**

Partenaire logistique
16 rue Jean d'Alembert 79230 Prahecq
05 49 32 17 60



AZZA

Animatrice de scrapbooking, ateliers découverte
melodie.scrap@gmail.com



Groupe Technagri
BS

Machine agricoles, irrigation, motoculture et quads
La Fée des Lois 79230 Prahecq
05 49 26 94 80



Boulangerie Loumé

Semaine : 7h à 19h - Samedi : 7h à 13h - 15h à 19h30
Dimanche : 7h30 à 13h - Fermé le lundi



Cheminées GUILBAUD

1 rue Mongolfier 79230 Prahecq
05 49 32 16 13 - contact@cheminees-guilbaud.fr
c-guilbaud.com



CITROËN
GARAGE SACHOT GUY
Installé près de Niort pour prendre soin de votre automobile

41 Route de Niort 79230 Prahecq
Tél : 05 49 26 47 06 - fax : 05 49 16 02 71
sachot.guy@orange.fr - www.garage-sachot.fr



CODD Atelier

Moulage statuaire,
sculpture en taille directe sur bois et pierre
06 12 12 36 50 - codd@hotmail.fr
Instagram : tailledirecte



Avenue 73

Coiffeur - Créateur
Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 19h
Samedi : 9h - 16h - 05 49 24 25 93



Fleurs et Senteurs

Fleuriste
23 Place de l'Église 79230 Prahecq
fleursetsenteurs@bbox.fr



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

82 rue Marie Curie 79230 Prahecq - ZA La Fée des Lois
05 49 79 83 36



EARL Fonderoche

Production de viande Parthenaise
79230 Prahecq
05 49 26 01 65



Coopérative de La Sèvre

Production de fromage, de beurre et de lait
EARL de Bimard - EARL de La Forge - EARL Fosse de Paix
GAEC des Lois - GAEC La Lougnolle



EMMAÛS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR

EMMAÛS
Niort-Prahecq
PROBATION AGRÉ PIAF

23 Place de l'Église 79230 Prahecq
05 49 32 15 92 - contact@emmaus-niort.fr
www.emmaus-niort.fr



Des Ongles Au Regard

Esthéticienne, onglerie, maquillage semi permanent, etc
07 49 32 37 98



Fidèle & Fils

Maître-artisan en carrelage, béton décoratif, revêtement de sols
92 rue Marie Curie 79230 Prahecq
05 49 35 33 65 - contact@sarlfidèle.com



7 rue de Niort 79230 Prahecq
05 49 35 34 24 - www.laflecheinformatique.fr



Les Serres des Pierrières

Décoration florale
Les Pierrières 79230 Prahecq
05 49 26 44 96 - lespierres2@wanadoo.fr

E.I. GUERIT Laurent Entreprise Forestière

Bois de chauffage

Bûchettes d'allumage

Piquets

7 route de Celles 79230 Prahecq
06 81 74 74 80 - 05 49 26 02 97
laurent.guerit@sfr.fr



Service barbier et onglerie
32 rue Marie Curie 79230 Prahecq
05 49 79 69 72

BESOIN D'UNE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER ?



Conseils en achat immobilier, gestion locative
Pascal ROULLEAU : 06 79 48 56 04
p.roulleau@proprietes-privées.com



Largeau et Fils

Charpente, couverture, zinguerie neuf, rénovation
166 rue Jean d'Alembert 79230 Prahecq
06 88 86 83 25



Mme Sylviane THIOU - Agent général

Assurance Toutes Branches : particuliers, professionnels, agricoles
Route de Niort 79230 Prahecq - 05 49 26 42 19
agence.sylviane.thiou@mutuelledepoitiers.fr

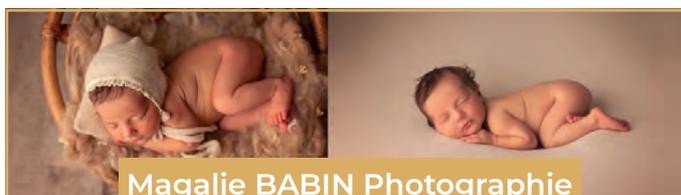


34 rue de Brioux 79230 Prahecq
05 16 81 15 50
Du mardi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 19h
Vendredi 9h à 19h - Samedi : 8h - 13h



Nulle Part Ailleurs

Restaurant, bar
9 All. du Champs de Foire 79230 Prahecq
05 49 34 57 10



Magalie BABIN Photographie

magaliebabin.fr



Agenda

(1^{er} semestre 2023)

JANVIER

Samedi 7	Galette des Rois - SEP	Laiterie
Jeudi 19	Repas des bénévoles - Croix Rouge	Laiterie
Samedi 21	Galette des Rois - Club Cyclo	Maison pour Tous
Dimanche 22	Repas des Aînés	Salle de la Voûte
Samedi 28	Soirée Association Jumelage	Salle des Fêtes
Dimanche 29	Loto - Association des Chasseurs	Salle Polyvalente

FÉVRIER

Samedi 4	Repas Club - Handball	Salle Polyvalente
Jeudi 9	Belote - Vivre Heureux	Salle Polyvalente
Mardi 21	Don du Sang	La Voûte
Samedi 25	Concours de belote - SEP	Laiterie

MARS

Dimanche 5	Loto - USP	Salle Polyvalente
Dimanche 12	Loto - Handball	Salle Polyvalente
Mercredi 15	Atelier aux Couleurs - Café Patch	Laiterie
Vendredi 24	Concours de Trut - SEP	Laiterie
Vendredi 24	Carnaval - AIPE	Salle Polyvalente

AVRIL

Dimanche 2	AIPE - Chasse aux œufs	Parc du Château
Samedi 8 au Dimanche 9	Braderie de Printemps - Croix Rouge	Laiterie
Dimanche 16	Randonnée - Club Cyclo	Laiterie
Jeudi 20	Concours de belote - Vivre Heureux	Salle Polyvalente
Lundi 24	Don du Sang	La Voûte

MAI

Vendredi 12 au Dimanche 14	Marché d'Afrique et d'Ailleurs - AJPG	Place de la Mairie
Samedi 13	Tournoi de Pétanques - Handball Club	Clan de la Chaume
Jeudi 18	Don du Sang et Pompiers : Vide Grenier	Parc du Château

JUIN

Mardi 30 au Dimanche 4	Gala de Prahecq Dance Compagny	Salle Polyvalente
Mercredi 7	Anciens combattants - Repas Salle	Polyvalente ou La Voûte
Dimanche 11	Vide Grenier - Union Sportive	Stade Municipal
Samedi 17 et Dimanche 18	Sandball - Handball Club	Salle omnisports + Poly. + Stade
Vendredi 23	Fête des Écoles - l'AIPE	Parc du Château de la Voûte
Samedi 25	Club Cyclo - Pique Nique	Laiterie